

Président Sarkozy, faites voter !

di Tommaso Padoa-Schioppa

Tout pays qui s'apprête à prendre la présidence de l'Union européenne nourrit de grandes ambitions sur le rôle qu'il jouera pour l'Europe entière, et même - l'UE étant un des acteurs majeurs du globe - pour le monde. La classe politique et les administrations souhaitent montrer qu'elles sauront bien gouverner le navire européen dont on leur a confié la barre, éviter les écueils connus d'avance et traverser les tempêtes imprévues. Le résultat du référendum irlandais donne une puissance accrue au défi de la présidence française.

La France a annoncé son programme et les priorités qui guideront sa présidence au deuxième semestre : le développement durable et l'énergie, le pacte européen sur l'immigration, le bilan de santé de la politique agricole commune (PAC) et la relance de la politique de défense. C'est surtout ce programme qui fait l'objet de la communication de la future présidence et qui a retenu l'attention des médias.

Le moment difficile traversé par l'Union redouble les espoirs de ceux qui ont à coeur le progrès de la construction européenne, car ils connaissent bien l'énorme contribution apportée par la France à cette construction. Ils savent que, sans la France, il n'y aurait pas eu et il ne peut pas y avoir d'Union européenne. Je voudrais tenter de me faire leur porte-parole. Pour cela, plus que sur le fond des priorités françaises, expression d'un choix politique sur lequel je ne m'exprimerai pas, je crois utile de me focaliser sur la méthode, la partie immergée de l'iceberg qui rend possible les avancées. *Volens nolens*, les progrès de l'intégration européenne ont toujours été, et restent, une affaire de méthode.

L'Union - c'est là le paradoxe de toute union - fait la preuve de son existence dans le désaccord encore plus que dans l'unanimité. L'Europe triomphe quand les préférences des Etats divergent mais que les talents de la présidence amènent à reconnaître l'existence d'un intérêt commun qui s'exprime à travers la majorité, un intérêt commun qui commande, transcende et parfois même contredit les intérêts particuliers. Par contre, l'Europe est en crise - elle échoue - là où elle se rend à la force destructrice du veto, là où elle se laisse bloquer par une fausse équation entre union et unanimité.

La présidence française fera ou ne fera pas progresser l'Europe selon la façon dont elle présidera les réunions et poussera à la prise de décision. Il y a toujours eu autant d'Union que la France en voulait. Et l'instrument par lequel, durant de longues années, la France a contrôlé la " quantité d'union " a été le veto.

Pendant le premier quart de siècle de son histoire, la construction européenne a été l'oeuvre de six pays, dont cinq étaient prêts à faire l'Union fédérale tout de suite, et un - la France - ne l'était pas, tout en étant celui qui avait inventé la Communauté européenne. C'est justement en France que se manifestait la plus forte résistance au dessein, pourtant éminemment français, de bâtir l'Europe unie. Si les traités de la défense (1953), de la Communauté économique (1958) et de l'Euratom (1958) furent écrits surtout par une plume française, française fut aussi la main qui rejeta (CED en 1954), neutralisa (Euratom) et bloqua (CEE en 1965). Et ce qui arriva au plus haut niveau avec les traités se répéta plus bas lors de la mise en oeuvre des clauses inscrites dans les traités ou de l'adoption de directives.

La France sut rester, pendant un certain temps, même après les premiers élargissements, le pays qui dosait la " quantité d'union ". Il en fut ainsi pour l'élection directe du Parlement européen (1979), pour le système monétaire européen (1979), pour l'espace Schengen (1985, 1990), pour l'euro (1999). Ces avancées n'eurent pas le soutien unanime des pays membres, mais elles furent néanmoins accomplies en acceptant la non-participation de certains.

Or, le mécanisme par lequel la France dosait la " quantité d'union " s'est usé progressivement à partir du début des années 1990. Le rôle conducteur de la France se bloqua avec la réunification de l'Allemagne, la chute du bloc soviétique, le manque d'un contrepoids à l'hégémonie américaine. En continuant à brandir l'arme de son veto, la France a même couru le risque de détruire ce qu'elle avait bâti. Elle a incité d'autres Etats à prétendre à leur tour à l'unanimité, ce qui a conduit à des blocages successifs qui ont fait perdre beaucoup de terrain à l'Europe sans donner aucun avantage aux pays membres.

Si le principe majoritaire avait été généralisé, la France aurait continué à exercer son leadership par sa capacité à former autour d'elle une majorité, quitte à accepter de temps en temps d'être mise en minorité à son tour. La crise de l'Europe dure maintenant depuis une quinzaine d'années. L'occasion manquée à Maastricht, lorsqu'il fut décidé de faire l'union monétaire mais pas l'union politique, a pesé et pèse encore. Il faut sortir de l'impasse. Les traités offrent déjà d'innombrables possibilités pour prendre des décisions à la majorité. On a trop souvent tendance à rechercher l'accord de tous, par prudence, par faiblesse, par manque de conviction. Car l'unanimité, c'est la voie qui nous mène, au mieux, au plus petit commun dénominateur et, au pire, au blocage. Cette vérité fondamentale, qui n'a pas été comprise au début des années 1990, la France doit désormais impérativement la reconnaître et en tirer les conséquences. Le président Sarkozy s'était d'ailleurs exprimé dans ce sens dès septembre 2006.

La France a entre ses mains les clés pour libérer l'horizon. La présidence de l'Union représente une occasion unique qu'elle ne doit pas rater. Les débats sur le bilan de santé de la PAC, la politique d'immigration et l'énergie s'y prêteraient à merveille. Dès lors, ma recommandation centrale à la future présidence française tient en deux mots : n'acceptez pas le blocage par le veto, n'acceptez pas de retarder une décision pour attendre tout le monde, " *faites voter !* " La France démontrera ainsi sa capacité à redevenir le moteur d'une Europe en mouvement.